

Konrad
Adenauer
Stiftung

Partis et idéologies politiques, élections et bonne gouvernance en Afrique

**Document final de la rencontre des boursiers de la
Fondation Konrad Adenauer
27 – 30 mars 2011 à St. Louis**



Table des matières

Thème	Page
Rapport sur la rencontre annuelle	2
Rapport de débat : Les boursiers de la FKA donnent une autre lecture à la démocratie africaine	5
L'histoire politique du Burundi	7
L'histoire politique de la Guinée	10
L'histoire politique du Mali	13
L'histoire politique du Sénégal	18
L'histoire politique du Togo	24

Rapport sur la rencontre annuelle des boursiers de la fondation Konrad Adenauer à Saint-Louis du Sénégal.

Thème : Partis et idéologies politiques, élections et bonne gouvernance

La Fondation Konrad Adenauer a organisé à Saint-Louis du Sénégal du 27 au 30 mars 2011, la troisième rencontre annuelle des boursiers de la fondation. Le séminaire avait pour thème : **Partis et idéologies politiques, élections et bonne gouvernance.**
Le séminaire à réuni 25 boursiers de la fondation.

Le séminaire s'est ouvert le 28 par un mot de bienvenue de **Dr Gehrold Représentant Résident**. Il a remercié tous les étudiants présents à cette grande rencontre annuelle des boursiers de la fondation.

Juste après son mot de bienvenu, Dr Gehrold à fait une présentation brève du Curriculum-Vitae du conférencier **Mario Fassbender** en passant par l'histoire politique de l'Allemagne.

Ensuite ce fut le tour du président du Réseau des Boursiers de la fondation, **Monsieur Emmanuel NDIAYE** de remercier les étudiants présents à ce séminaire. Il à profiter de l'occasion pour remercier une fois de plus le Dr Gehrold pour tous les moments qu'ils ont partagé ensemble.

Le conférencier Mario FASSEBENDER, avait lui aussi pris la parole afin d'édifier les étudiants sur les courants idéologiques selon la **Théorie de Cleavage**. Il a expliqué l'origine du mot Cleavage. La théorie à été inventé en 1967 par deux Norvégiens. Les différentes lignes de conflit qui existent : le conflit de ligne Etat-Eglise, Centre- Périphérie, Ville-Campagne et industrie et ouvriers. Il a aussi noté que la théorie de Cleavage n'est pas très facile à expliquer et que le mot cleavage n'existait qu'en anglais.

Le conférencier à ensuite fait un exposé sur le développement des partis politiques en Allemagne. La politique est un champ très large. La politique bouge par rapport à la révolution. Les parties politiques sont les résultats d'une longue révolution.

Après ses deux exposés, monsieur Mario Fassbender ouvrit la discussion avec deux questions que sont :

Question 1 : Si le gouvernement du Sénégal décidait d'installer une centrale nucléaire pour fournir de l'énergie afin d'éradiquer les délestages, qu'en serait votre réaction ?

Question 2 : La théorie de Cleavage a-t-elle toujours sa raison d'être ?

La discussion fut très intéressante. Après la séance des discussions, ce fut le tour du Dr Gehrold de reprendre la parole pour faire un exposé sur la bonne gouvernance.

Dr Gehrold avant de présenter les huit caractéristiques de la bonne gouvernance, a d'abord fait une étude comparative entre deux pays: **l'Angola et la Slowacki**. L'étude comparative s'est faite sur le Produit Intérieur Brut(PIB), la population, le nombre de voiture, l'alphabétisation et le nombre d'ordinateur par ménage. Juste après cette étude, Dr Gehrold a présenté les huit caractéristiques de la bonne gouvernance que sont :

La participation ;

La recherche du consensus ;

La responsabilité ;

La transparence ;

La réactivité,

L'effectivité et l'efficacité ;

Equitable et inclusive ;

Respect de l'Etat de droits.

Ensuite Dr Gehrold a demandé aux étudiants de se constituer en groupes pour présenter une synthèse sur les caractéristiques d'une bonne gouvernance au Sénégal.

Du 29 au 30 mars, le séminaire était présidé par **Madame BOCANDE Ute chargé de programme**. Le 29 mars, Madame BOCANDE, avait fait une présentation de la fondation en passant par l'histoire de l'Allemagne. Elle a aussi expliqué pourquoi la fondation était présente au Sénégal. Madame Bocandé a exhorté les étudiants de la fondation à visiter assez souvent le site de la fondation pour d'éventuelles contributions ou critiques concernant leurs activités.

Les boursiers dans la journée du 30, ont fait une présentation très intéressante sur le thème : **les boursiers de la FKA dans leur rôle d'acteurs actifs dans la promotion de la démocratie et dans les processus électoraux au Sénégal et en Afrique. Expériences et perspectives**. Après cette présentation, les étudiants ont élaborés un plan d'action pour 2011.

PROPOSITIONS DE PLAN D'ACTION

- Elaborer un programme de sensibilisation pour les échéances électorales au Sénégal
- Organiser une série de conférences à travers le pays sur des thèmes : décentralisation, politique, démocratie, bonne gouvernance, dialogue interreligieux, etc.
- Etablir des échanges entre boursiers de différents pays
- Confectionner un plan de formation des membres du réseau
- Créer une revue annuelle du réseau
- Organiser des rencontres trimestrielles de fraternité du réseau
- Trouver des mécanismes de sensibilisation à l'endroit de tous les membres du réseau
- Mener des activités culturelles

Madame Ute BOCANDE a clôturé la cérémonie tout en remerciant les étudiants présents à ce séminaire. Elle a annoncé qu'une rencontre aura lieu le 13 avril avec tous les boursiers afin de faire une présentation plus approfondie sur l'évolution des partis politiques au Sénégal.

Rapport de débat

Les boursiers de la FKA donnent une autre lecture à la démocratie africaine

Les boursiers de la Fondation Konrad Adenauer se sont réunis mercredi 13 avril dernier pour peaufiner les différents points de vue de leur retrait de Saint Louis. Ce, du 27 au 30 mars derniers. Un retrait qui les avait unis autour notamment du thème : «la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance ».

Après l'exposé sur l'histoire politique et celle des formations politiques de plus de cinq pays d'Afrique par des différents rapporteurs des pays représentés (La Guinée, le Togo, le Burundi, le Mali et le Sénégal), on peut retenir qu'il y a beaucoup de similitudes dans leur histoire politique. Un débat ouvert et équilibré fut instauré pour diagnostiquer encore une fois le crucial problème de démocratie en Afrique et proposer des solutions.

Ces pays qui sont la Guinée, le Togo, le Mali, le Burundi et le Sénégal ont presque tous eu leur indépendance dans la même période. Et après un demi-siècle de souveraineté internationale, la démocratie fait toujours défaut. Une période qui reste colorée par des coups d'Etat et des dictatures pour la majorité des pays représentés. Il ressort de tous les exposés des boursiers que ces pays cités ci-dessus ont tous connus ce qu'on appelait "le parti unique".

La chargée des programmes de la FKA, Mme Bocandé, a signalé, après les différents exposés, l'évolution en dent de scie de la démocratie. Le Sénégal est l'un des pays modèles de la démocratie. Même si cette affirmation reste à relativiser. Quels sont les critères qui peuvent nous permettre de définir la démocratie ? Est-ce que les différents programmes des partis politiques sont connus par les différents électeurs ? Est-ce que le nombre pléthoriques des partis politiques signifie véritablement la démocratie ? C'est entre autre les questions qu'elle a posé pour ouvrir le débat.

Ainsi ouvert, les boursiers ont étayé des idées constructives pour leurs différentes nations en tournant au peigne fin la fameuse question de la démocratie. Emmanuel Ndiaye est le président des boursiers, pour lui la démocratie qui fait couler beaucoup d'encre ne prend pas en compte les réalités africaines. L'exemple du droit d'aînesse en est une illustration. Les pays comme le Mali, la Guinée, n'ont pas pu trouver leur compte dans la démocratie en se référant à leurs cultures. Sur le plan politique, l'idée de Senghor de limiter la création des partis politiques en tenant compte des différents courants politiques de l'époque était salutaire. Et ce, même si il y a des reproches à lui faire. Nous devons accepter les débats et les poser. Qu'est ce que nous (africains) défendons ? Chez les autres (occidentaux), ils se battent pour les diverses idéologies. Nos intellectuels africains doivent arrêter de faire le copier coller. Outre, on assiste à une dictature dans même les différents partis politiques. Un dirigeant d'un parti politique doit accepter la vraie démocratie au sein de son parti. Ce n'est pas parce qu'il est le père fondateur du parti qu'il doit forcément mourir à la tête dudit parti.

L'exemple de la Tunisie n'a pas échappé aux boursiers pour souligner le rôle crucial du peuple. M. DIOP Amadou dira que le peuple a une responsabilité à prendre dans la conquête de la démocratie. Ce rôle est complètement ignoré dans les pays subsahariens.

Une étude comparative entre les dirigeants politiques d'antan (de l'indépendance) et ceux de nos jours. M. Camara Moussa, l'un des boursiers de la FKA martèlera que le parti unique était dirigé par des hommes qui avaient des idéologies nationalistes en l'occurrence Ahmed Sékou Touré de la Guinée, Modibo du Mali par exemple. Et même que ces derniers n'ont pas atteint l'objectif qu'ils s'étaient fixés. M. Camara est parmi ceux qui ne sont pas pour l'idéalisation de la démocratie. Car, après vingt ans rien n'a changé. Ce qu'il faut signaler, c'est le manque de conviction des dirigeants qui changent de navire sans vergogne. Il faudrait exercer la politique dans l'intérêt de nos peuples et non pour ses propres intérêts.

Dans son intervention, M. Daouda laisse entendre clairement qu'il ne faudrait pas que les gens partent vite en besogne. En remontant un peu la pente de l'histoire des hommes, de l'humanité surtout l'histoire des pays dits démocratiques, on se rend compte qu'ils sont tous passés par là. Pour lui, la démocratie est vraiment occidentale. Les citoyens votent sans savoir pourquoi ils votent. En prenant, l'exemple du Sénégal et de son président A. Wade, ils (jeunes) avaient tous voté pour Me Wade. Et c'est aujourd'hui les mêmes qui crient sur tous les toits qu'il n'est plus à la hauteur.

Après un dîner copieux, toujours sous la fièvre d'un débat riche en couleur, les boursiers ont pris le taureau par la corne. Des séries de solutions y ont été proposées pour que les choses changent positivement pour leur continent qui ne fait que payer les frais des actes commis par d'autres.

Pour changer la situation actuelle des pays africains, M. Pépé préconise une éducation, une formation pour tous. Et sur le plan politique, il propose le bipartisme ou le fédéralisme, en s'inspirant du cas du Brésil. Pour la magistrature suprême, on doit tout faire pour avoir deux partis pour la briguer. La constitution doit être verrouillée en tenant compte du problème de langue. Il faut définir les critères pour être présidentiable. Il faut aussi instaurer la tolérance et le respect de la vision de l'autre.

En outre de ces propositions, certains boursiers ont misé sur le retour à la terre en l'occurrence l'agriculture. Parmi ces derniers, M. Doré et Mlle Adama D. Diatta dirons qu'il est impératif d'atteindre l'objectif de l'autosuffisance alimentaire en passant par l'agriculture.

Pour étayer ladite thèse M. Emmanuel insiste que c'est une question de volonté politique. Si le gouvernement veut qu'on consomme local en un clin d'œil le riz de la vallée peut être consommé par tous les sénégalais. L'Etat tire la majorité de son budget dans la douane. Et ce, pour payer les salaires qui sont fixés d'une manière irrégulière. Donc si l'Etat investi dans la promotion du riz de la vallée, illico il verra ses recettes douanières fléchir à la vitesse de la lumière. La séance a pris fin par des congratulations de la part de Mme Bocandé. Rendez-vous a été pris pour un avenir proche pour débattre un autre thème d'intérêt national, continental et international.

Adama Djitome Diatta & Gata Doré

L'histoire politique du Burundi



Présentation du Pays

Le Burundi est un petit pays **d'Afrique de l'Est** situé dans la région des grands lacs avec une superficie de **27.000 km²** pour une population de **9.863.117 habitants**. La capitale **Bujumbura** compte à peu près 2.000.000 d'habitants. Les pays limitrophes sont la République Démocratique du Congo à l'Ouest, la Tanzanie au Sud et Est et le Rwanda au Nord. Le Pays dispose sa propre monnaie locale, le **Fbu**. C'est un Pays Francophone, la langue Officielle est le Français et il ya deux autres langues locales notamment, **le Kirundi** qui est la Langue Nationale et **le Kiswahili** une Langue parlée dans tous les Pays d'Afrique de l'Est. C'est la Langue la plus parlée d'Afrique.

Les principaux richesses du Pays sont notamment, l'or, le Thé, le Café et le Pétrole qui n'est pas encore été exploité.

C'est un pays montagneux et il pleut beaucoup bien que le Pays est situé au Sud de l'équateur, il jouit d'un climat frais en altitude et la température moyenne est de 21,1° C sur le plateaux.

Histoire du Burundi

L'histoire de toute la période précoloniale est sujette à caution des interprétations idéologisées du passé soit par le colonisateur pour son propre profit, soit par l'une des deux principales ethnies ont pu altérer la réalité historique. En effet, aucune trace écrite n'existant, seuls quelques indices peuvent renseigner les historiens. De plus, la région est loin d'offrir le calme nécessaire à des telles recherches.

En 1890, arrivant du Tanganyika, **les Allemands** s'installent dans la région des Grands Lacs et signent le 06 juin 1903 un traité de protection avec le roi Mwezi Gisabo.

Au sortir de la Première Guerre Mondiale, les Allemands doivent renoncer à leurs colonies et lors de **la conférence de Versailles en 1919** le royaume de **Belgique** obtient un mandat sur la province du **Ruanda-Urundi** car avant le Burundi et le Rwanda constitués un seul Pays.

I-Indépendance

Aux législatives du 18 Septembre 1961, les Burundais choisissent **L'UPRONA** (Unité Progrès National) et son chef de file le prince **Louis Rwagasore**, qui remporte 58 de 64 sièges de la nouvelle assemblée. **Le 01 juillet 1962** le Burundi accède à la souveraineté internationale, ce jour est dès lors choisi pour célébrer la fête nationale.

II-Les Régimes Militaires

Le 1^{er} président de la République du Burundi fut le **Général Michel Micombero** qui a dirigé le Pays à partir de 1963 juste après l'assassinat de l'héro National le Prince Louis. Ce régime tomba le 1^{er} Novembre 1976 par un coup d'Etat militaire mené par le Colonel **Jean Baptiste Bagaza** qui initia une politique économique de grande envergure, croyant de cette façon passer par la satisfaction des besoins de la Population et l'instauration d'une justice Sociale afin d'amortir le cout de la vie et les tensions interethniques. Cependant, c'est sous son régime que sont nés plusieurs mouvements et Partis Politiques.

Ces organisations créèrent des vives tensions dans le Pays. Au cours de cette même période surtout après 1985 le torchon brûlait entre L'Etat et L'église Catholique.

Le 03 Septembre 1987, le Colonel Jean Baptiste a été évincé à son tour par le Major **Pierre Buyoya** et la 3^{ème} République fut proclamée.

Dès son arrivé au pouvoir Buyoya essaye de désamorcer des vives tensions qui secouées le Pays. C'est dans cette perspective qu'il prend diverses initiatives en vue de promouvoir l'unité nationale en mettant en place un gouvernement d'union nationale.

III-Intermède démocratique

Une constitution est rédigée par une commission chargée d'instaurer une démocratie multipartite. Elle est validée par la population en 1992 malgré des hésitations du président Buyoya.

Ainsi, des élections présidentielle et législatives sont organisées respectivement le 1^{er} et le 30 juin 1993. Elles sont toutes remportées par le FRODEBU(Front pour la Démocratie au Burundi) dirigé par Melchior Ndadaye. Après l'élections présidentielles libre et transparente saluer par le monde entier. Le Burundi devient l'exemple de la démocratie en Afrique de L'Est.

Le président sortant Pierre Buyoya un militaire Tutsi accepte le verdict des urnes et passe le témoin le 10 juillet 1993 à un civil hutu Melchior Ndadaye. A son tour le président élu nomme une femme **Sylvie Kinigi** comme première ministre afin de bâtir une vraie réconciliation entre les deux principales ethnies.

Cependant, les perdants des ces élections n'ont jamais avalés leur défaite et n'étaient pas prêts devoir un hutu diriger le pays car pour eux c'étaient impensable.

Ainsi, le **21 Octobre 1993**, un putsch militaire organisé par quelques éléments de l'armée nationale renverse les institutions et assassine le président démocratiquement élu et quelques uns des ses proches collaborateurs notamment, le président de l'assemblée Nationale, le vice président de l'assemblée Nationale, le ministre de l'intérieur et le directeur de la sureté Nationale.

IV-Guerre Civile

3 jours après le coup d'Etat, la Radio Nationale annonce la mort du chef de l'Etat.

Cette annonce a été considérée comme l'élément déclencheur de la guerre civile car la réplique a été plus forte que personne ne s'attendait. Les membres de la communauté du président assassiné ont juré de se venger.

A cet instant, l'intérim à la tête du Pays fut assuré par Madame Sylvie Kinigi première ministre car le président de l'assemblée Nationale a été lui aussi assassiné.

Des régions entières connurent la purification ethniques, Bujumbura la capitale qui était épargné de ces tueries au début de la guerre connut au mois de Mars 1994 les journées villes mortes et la balkanisation des quartiers. Des milices se créèrent, les **GEDEBU** (Génération Démocratique du Burundi) pour le camp Hutus et les **Sans Défaite** pour celui de Tutsi.

Ces groupes des miliciens s'affrontés au quotidien dans différents quartiers de la Capitale et faisant des milliers des victimes de deux cotés.

Ainsi, le Pays s'enlisa dans cette situation où la peur et la suspicion de l'autre faisaient partie du menu quotidien de la population.

V-Nouvelle Donne

Le 28 Aout 2000 est signé à Arusha en Tanzanie, sous l'égide de **Nelson Mandela** L'accord de Paix. L'accord d'Arusha entre en vigueur le 1^{er} Novembre 2001, une période de transition de 3 ans a été instaurée.

Lors des élections communales, **le Parti CNDD** (Conseil National pour la Défense de la Démocratie) dirigé par **Pierre Nkurunziza** remporte les élections avec 781 sièges sur le 3.225 à pourvoir avec plus de 60% de voix. Le CNDD majoritairement Hutu, dispose désormais de la majorité absolue dans 11 des 17 Provinces du Pays.

Une victoire sans appel qui annonce la recomposition du paysage politique après douze années de Guerre civile et met un terme à ce conflit interethnique. Le CNDD remporta également les élections législatives du 4 juillet 2005 et les sénatoriales du 29 juillet.

Ainsi, **Pierre Nkurunziza** devient le 2^e président démocratiquement élu et il a été investi le 26 Aout 2005. Cette date est depuis considérée comme celle de la renaissance de la démocratie Burundaise.

En 2010, le Burundi a organisé les élections présidentielles qui ont été remportées par le président sortant **Pierre Nkurunziza**.

Ces élections ont été saluées par la communauté internationale car le processus électoral s'est bien déroulé. Aujourd'hui, on peut dire que le vent de la démocratie souffle au Burundi car le Pays est parvenu à organiser deux scrutins sans beaucoup de difficultés.

Le président Nkurunziza est à son **deuxième mandat** et il a mis en place un gouvernement d'union nationale en associant certains membres des partis d'oppositions ainsi qu'une forte représentation des femmes au sein de son gouvernement.

V-Les Partis Politique

Les premiers partis politique au Burundi ont été créés vers la fin des années 1950.

Comme, UPRONA (Unité Progrès National) PTB (Parti des Travailleurs du Burundi) FNL (Front National pour la Libération). Cependant, UPRONA a dominé la scène politique Nationale pendant des nombreuses années car il été parti unique jusqu'à l'avènement de multipartisme. Aujourd'hui, le Pays compte plus de quarante partis politiques selon une source de Ministère de l'intérieur. Mais, les grands partis restent **le CNDD** (Conseil National pour la Défense de la Démocratie) c'est le parti au pouvoir, **UPRONA** (Unité Progrès National), **FRODEBU** (Front pour la Démocratie au Burundi), **FNL** (Front National de Libération).

VI-Les rôles des Partis politiques pour la promotion de la démocratie

Aujourd'hui, il est difficile de dire avec précision le rôle que jouent ces partis pour la promotion de la démocratie, La consolidation de la paix ou le développement du Pays.

Actuellement, avec ce vent de la démocratie qui souffle, les partis politiques poussent comme les champignons et on se demande ce que ces partis vont apporter de nouveau car on a l'impression qu'ils se battent pour la même cause.

Il faut noter qu'au Burundi comme ailleurs dans les pays du tiers monde, la Politique constitue une source de revenu pour les politiciens.

En somme, beaucoup d'acteurs de la scène politique Burundaise sont habitués à une vie facile, dès lors, la Politique devient pour cela le seul moyen de pouvoir vivre aisément sans devoir assez travailler, sans devoir présenter un diplôme quelconque etc.

En effet, les leaders des partis politiques au Burundi se ressemblent, ils ont **les mêmes visages** et ils sont tous intéressés par **le pouvoir**.

Par : YVES NDIKUMANA.

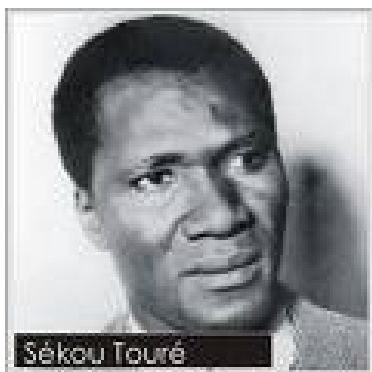
Histoire politique et des partis politiques de la Guinée



I. PRESENTATION DE LA GUINEE:

La République de Guinée est un pays d'Afrique de l'ouest. Elle s'étend sur une superficie de **245.856 km²** avec une population estimée aujourd'hui à plus de **10 million** d'habitants. Sa côte maritime qui s'ouvre sur l'océan Atlantique, est distante de **300 km**. Sa capitale est Conakry. Sa devise est Travail-Justice-Solidarité. Les couleurs nationales sont le Rouge-Jaune-Vert, disposées en verticale. L'hymne national est « *Liberté* » et la monnaie est le franc guinéen. Le français est la langue officielle parlée avec les langues locales dont les principales sont le maninka, le pular et le soussou. Le pays regorge d'immenses ressources naturelles (minerais, climat, sol, cours d'eau...).

II. HISTOIRE POLITIQUE :



La Guinée, autrefois appelée Rivières du Sud, a accédé à l'indépendance politique le 2 octobre 1958 suite à un « Non » au referendum gaulliste proposant la communauté franco-africaine. Ahmed Sékou Touré, syndicaliste et leader du Parti Démocratique de Guinée (PDG), devint le premier président de la Guinée indépendante. Il dirigea avec autoritarisme le pays pendant 26 ans. C'était à l'époque de la guerre froide. Et les autorités guinéennes proches du bloc socialiste, instaurent un régime dit de « démocratie populaire » aux allures nationalistes avec une marge très réduite à toute opposition au pouvoir central. Les adversaires politiques ou d'autres personnes soupçonnées d'atteindre à l'intégrité

territoriale, sont publiquement exécutées ou emprisonnées dans le tristement célèbre camp Boiro, qualifié de goulag sous les tropiques.

En 1984, date de la mort de Sékou Touré, l'armée sous la conduite du lieutenant-colonel Lansana Conté, s'empare du pouvoir. Les putschistes instaurent un organe politique dénommé Comité militaire de redressement national (CMRN) qui sera peu après remplacé par une entité mixte civile et militaire, le Comité transitoire de redressement national (CTRN). La Guinée rompait ainsi avec l'isolement international. La junte militaire au pouvoir prône la liberté d'entreprise et libère les prisonniers politiques mais n'autorise pas officiellement les activités politiques. L'histoire politique de la Guinée se résume donc à 52 ans de régime civil et militaire sous fond de dictature dont les péripéties sont foncièrement marquées par deux coups d'Etat réussis (1984 et 2008), plusieurs tentatives de putsch, trois scrutins présidentiels sous la première République (1958-1984), des élections contestées (1993, 1998) ou boycottées (2003), un référendum de prorogation du mandat présidentiel de cinq à sept ans (2001) avec son corollaire d'émeutes et de manifestations sanglantes (en 2006, 2007 et 2009).

A un moment donné (2006-2007), les centrales syndicales ont fait irruption sur la scène politique pour exiger au gouvernement un certain nombre de réformes administratives et institutionnelles. Ce qui fut un fait majeur dans l'histoire politique récente du pays. Depuis janvier 2011, après une brève transition militaire de deux ans et au terme d'une élection présidentielle pluraliste et ouverte organisée en 2010, la Guinée a désormais un président civil, le Pr Alpha Condé.

III HISTOIRE DES FORMATIONS POLITIQUES :

Les premières formations politiques en Guinée sont nées au lendemain de la seconde guerre mondiale. Elles avaient pour la plupart une origine syndicale avant de s'inscrire dans le combat politique pour la libération du pays du joug colonial. Dans cette lutte pour l'indépendance, ces partis ont très vite pris une orientation régionale (régionaliste) à l'image du découpage géographique du pays. Ainsi, il y avait l'Union de la Basse Guinée, l'Union mandingue, l'Union du Fouta, l'Union de la Guinée forestière et celle des Métis. Cependant, trois formations politiques ont pu émerger. Il s'agit du Bloc Africain de Guinée (BAG), du Parti Démocratique de Guinée (PDG) et du Parti Socialiste (PS). C'est finalement le PDG, avec une assise nationale et sous l'égide du syndicaliste Ahmed Sékou Touré, qui parviendra à mener la Guinée à la souveraineté internationale le 2 octobre 1958. Une fois l'indépendance politique acquise, le PDG est érigé en parti-Etat. Les autres formations politiques ont été convaincues ou contraintes d'intégrer le système. Ceux qui avaient refusé ce ralliement, vont constituer l'opposition dans la clandestinité à l'étranger plus précisément en France, l'ancienne métropole, en Côte d'Ivoire, au Sénégal (deux pays voisins à la Guinée), pour tenter de renverser le régime en place.

Le multipartisme a été officiellement autorisé en 1990 suite au sommet de la Baule (France). Une quinzaine de partis politiques sont alors créés dont sept principaux vont se présenter aux présidentielles de 1993 remportées par Lansana Conté qui était le candidat du Parti de l'Unité et du Progrès (PUP). Ces partis politiques, en dépit de cette ouverture démocratique, n'ont pas pu ou su transcender les clivages ethniques et régionaux comme cela prévalait à la veille de l'indépendance.

Depuis 2008 à la mort du président Lansana Conté et avec l'avènement de la junte militaire au pouvoir dirigée par le capitaine Moussa Dadis Camara, la Guinée a connu un boom des partis politiques. Aujourd'hui, il existe plus de 140 formations politiques agréées. Ces formations

politiques ont intensifié leurs activités pendant la transition dans un cadre de concertation dénommé « Forum des forces vives » pour exiger à la junte l'organisation immédiate des élections générales, libres, ouvertes et transparentes auxquelles aucun membre de l'armée ne sera candidat. Ce qui fut fait. Mais seulement après l'éviction du pouvoir du capitaine Camara qui a été contraint, au terme d'un accord signé à Ouagadougou (Burkina Faso), à passer le témoin à son compagnon d'armes, le Général Sékouba Konaté. Celui-ci a tenu promesse en organisant les élections auxquelles 24 candidats ont pris part.

Cette élection s'est finalement déroulée en deux tours entre les candidats Cellou Dalein Diallo de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) (ayant obtenu près de 44% des voix) et Alpha Condé du Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG) (18%). Ce second tour a donné lieu à des alliances, une première dans l'histoire politique du pays, autour des deux protagonistes. Depuis l'investiture du président Alpha Condé, la Guinée s'achemine vers les élections législatives, communales et locales, dont la date n'est pas encore connue. Cette échéance, devant mettre fin à la transition et consacrer institutionnellement l'avènement d'un Etat de droit en Guinée, s'annonce problématique. Vu les ardeurs de certains leaders de l'opposition à contrôler le Parlement.

IV. ROLE DES PARTIS POLITIQUES DANS L'AVENEMENT DE LA DEMOCRATIE:

A la lecture de ce qui précède, il n'existe aucun doute du rôle capital et majeur joué par les partis politiques dans la démocratisation de la jeune République de Guinée. Ce rôle se traduit par l'organisation en 2010 d'élections plus ouvertes et libres, chose jamais faite depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1958.

Cette élection a permis au pays d'avoir un président civil démocratiquement élu et le retour à l'ordre constitutionnel. A cela s'ajoute l'avènement du pluralisme médiatique surtout dans la presse écrite et au niveau des radios privées. Depuis un certain temps, nous assistons en Guinée à l'éclosion d'une conscience politique de type démocratique et citoyenne chez les jeunes et les femmes, deux couches sociales longtemps marginalisées ou instrumentalisées à des fins politiciennes.

Aujourd'hui, il y a certes des acquis manifestes de démocratisation mais qui doivent être poursuivis et consolidés pour que la Guinée ait un Etat réellement et définitivement démocratique. Pour ce faire, les défis sont nombreux et urgents. Il s'agit de l'éducation et la formation de la population, de l'autosuffisance alimentaire, la lutte contre le chômage, la santé, l'électricité, l'eau potable, la construction des infrastructures de base (écoles, routes), la réconciliation nationale... Des défis qui incombent surtout aux formations politiques qui ne doivent plus se laisser ravir ce rôle. Malgré l'immensité et l'urgence de ces problèmes, l'espoir de l'avènement d'une société démocratique est désormais permis! Et le peuple dans sa grande majorité y croit!

Pépé Guilavogui; Gata Doré; Amara Soumah; Denise Mongono

L'évolution des partis politiques et leurs apports à la démocratie au Mali

Présentation

Le Mali est un pays de l'Afrique de l'ouest. Le pays s'étend sur 1 240 000 kilomètres carrés et compte plus de 14 millions d'habitants selon le dernier recensement administratif à caractère électoral achevé en Avril 2010. La langue officielle est le français. Il fait partie de la zone franc (xof).

Le pays a connu de grands empires et royaumes tels que l'empire du Mali, l'empire du Ghana, le royaume Bambara de Ségou etc.

Sur le plan administratif, le pays est divisé en 8 régions et un District (Bamako). Les régions se divisent en cercles ou préfectures, qui se subdivisent en sous-préfectures, eux à leur tour se scindent en communes. A l'intérieur des communes il y a les villages.

L'économie est basée sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. Ces trois secteurs doivent leur succès à la présence du fleuve Niger qui arrose le pays sur 1 700 Km.

Nous allons nous atteler, pour notre travail, à l'architecture politique du pays sous l'angle de la vie des partis politiques. Nous pouvons retenir trois étapes pour situer ces entités politiques dans l'avènement et la consolidation de la démocratie. Nous terminerons par donner une vision perspective de ce qui devra être le rôle des partis dans un Mali plus démocratique.



L'évolution des partis politiques

Le Mali, à l'instar des autres pays africains, a eu une histoire politique caractérisée par un passage de parti unique au multipartisme. De l'accession à la souveraineté internationale à aujourd'hui, le pays a connu trois républiques : le régime socialiste de Modibo Keita (1960-1968), le régime militaire de Moussa Traoré (1968-1991) et l'ère démocratique depuis la révolution de 26 mars 1991 (avec la chute de Moussa Traoré). A la clé, les premières élections démocratiques et pluralistes de 1992 avec l'élection de Alpha Oumar Konaré.

Les premiers partis politiques ont été créés en 1946, au lendemain de la deuxième guerre mondiale. A l'époque le pays s'appelait le Soudan français. Donc parler des partis et de leur participation à la démocratie revient à se placer sous trois angles différents : avant l'indépendance, de l'indépendance à l'avènement de la démocratie en 1991 et de cette date à nos jours. Nous concluons par l'examen du rôle de ces partis politiques dans l'avènement et la consolidation de la démocratie.

I Avant la colonisation

Les premiers partis politiques, comme nous l'avons mentionné un peu plus haut, sont nés en 1946. Le Parti démocratique soudanais est créé le [6 janvier 1946](#). Ce parti est proche du [Parti communiste français](#). Le [26 janvier 1946](#), est créé le bloc démocratique soudanais, officiellement proche de la [SFIO](#) mais qui se rapproche du PCF. Le [Parti progressiste soudanais](#) (PSP) est créé le [13 février 1946](#).

II De 1960 à 1991

De l'accession à la souveraineté nationale et internationale à aujourd'hui, le Mali a connu trois républiques : le régime socialiste de Modibo Keita (1960-1968), le régime militaire de Moussa Traoré (1968-1991) et l'ère démocratique depuis l'élection de Alpha Oumar Konaré, à l'issue des premières élections démocratiques et pluralistes jusqu'à nos jours

Le parti unique a été la principale caractéristique politique pendant cette période. D'abord, le président Modibo Keita, à la tête du [Union soudanaise-Rassemblement démocratique africain](#) (US-RDA), est élu président. Sous son magistère, le parti unique est instauré. Ce parti socialiste sera la seule composante politique du pays jusqu'au 19 Novembre 1968.



Modibo Keita président du Mali (1960-1986)

A cette date le régime socialiste est renversé par le lieutenant Moussa Traoré à la tête de 32 officiers regroupés au sein du Comité national de libération nationale (CNLN) qui interdira les partis politiques jusqu'en 1979. Dans cet intervalle, le comité militaire de libération sera l'organe dirigeant du Mali. Le 30 Mars de cette année, l'Union démocratique du peuple malien (UDPM) est mise sur fonts baptismaux. Ce sera le parti unique jusqu'à sa chute en 1991. Si cette dictature interdisait toute condition favorisant la diversification de l'appareil politique, certains partis naîtront clandestinement à l'image du parti malien du travail (PMT)

III De 1991 à nos jours

La chute du régime dictatorial de Moussa Traoré le 26 Mars 1991 consacre l'arrivée de la démocratie. Pour rapidement meubler le champ politique, des associations s'érigent en parti politique. C'est le cas de l'ADEMA-PASJ (Alliance pour la Démocratie au Mali – parti africain pour la solidarité et la justice) et du CNID (Congrès national pour d'initiative démocratique).



Moussa Traoré président du Mali (1968-1991)

L'ADEMA remporte les élections (présidentielle et communale) de 1992, après une année de transition. Alpha Oumar Konaré fait deux mandats et quitte le fauteuil en 2002. L'échiquier politique sera marqué, pendant cette période, par la création de nouveaux partis. Des partis majoritairement nés de la scission des grands partis. C'est le par exemple des partis comme le Miria, le RPM et l'URD sortis des entrailles de l'ADEMA.



Alpha Oumar Konaré président du Mali (1992-2002)

Les partis politiques continuent d'être créés pour occuper le paysage politique du Mali. Il est même difficile de dénombrer avec exactitude le nombre de parti. Cependant, selon une source du ministère de l'administration territoriale, en février 2011, il y a 123 partis politiques. Et Chaque entité a contribué en sa manière à l'édifice de la démocratie au Mali.



Amadou Toumani Touré président du Mali (2002-2012)

IV Le rôle des partis politiques dans l'avènement et la consolidation de la démocratie

En fait, le combat des partis politiques pour la démocratie date de l'arrivée de Moussa Traoré au pouvoir. Les partis clandestins avec des intellectuels contraints à la clandestinité ont lutté, sans courber l'échine, jusqu'à la chute du dictateur.

Avec le vent de la démocratie les partis ont participé largement à l'animation de la vie politique par des débats et des formations démocratiques et politiques. Sans oublier leur participation aux différentes joutes électorales. Conformément à leur vocation première, ils participent aux élections et assurent, le cas échéant l'exercice du pouvoir.

Les impacts de l'implication des partis sont visibles. On peut citer entre autres l'élaboration de la charte des partis politiques, la loi électorale, la mise en place d'organe d'organisation des élections comme la CENI (Commission électorale nationale indépendante), la DGE (la Délégation générale aux élections) pour ne citer que ceux-ci.

Par leurs activités, les partis politiques ont contribué à l'animation du paysage médiatique qui est riche aujourd'hui de plus de 100 journaux et de 300 radios sur la bande FM.

Moussa CAMARA

Kadiatou Yacouba Keita

Alou DIAWARA

**REFLEXION SUR LE RÔLE DES PARTIS POLITIQUES
ET LEUR IMPACT SUR LA DEMOCRATIE**

**SEMINAIRE DU RESEAU DES BOURSIERS ET ANCIENS DE LA
FONDATION KONRAD ADENAUER SÉNÉGAL
DU 27 AU 30 MARS 2011 A SAINT-LOUIS**

**WORKSHOP :
L'EVOLUTION DES PARTIS POLITIQUES ET LEUR RÔLE DANS LA
PROMOTION DEMOCRATIQUE: LE CAS DU SENEGAL**

PRESENTATION :

Fatim BA

Seydou KA

Madialé Birima NIANG

PRESENTATION DU SENEGAL :

Le Sénégal, de son nom officiel : République du Sénégal, est un pays d'Afrique de l'ouest situé en Afrique subsaharienne. Il est bordé, à l'ouest, par l'Océan Atlantique, la République Islamique de Mauritanie est sa frontalière du nord, à l'est la République du Mali et au Sud les République de Guinée Bissau (sud-ouest) et Guinée Conakry (sud-est). La Gambie forme une quasi enclave pénétrant à plus de 300 km à l'intérieur des terres sénégalaises. On peut aussi préciser que l'archipel des Cap-Vert est situé à 560 km à l'ouest du littoral sénégalais.

La République du Sénégal est éponyme du fleuve qui l'arrose au nord et à l'est, le fleuve Sénégal, qui prend sa source dans les montagnes du Fouta-Djalou en Guinée Conakry. Avec une superficie d'environ 200.000 km² pour 12 millions d'habitants, le climat est de type tropical tempéré avec deux saisons principales : la saison des pluies et la saison sèche.

A l'époque coloniale, plusieurs comptoirs commerciaux, essentiellement établis sur la côte ou les villes fluviales, ont porté une économie de traite adossée sur la production arachidière. La République du Sénégal est demeurée ancrée dans la production arachidière dont elle est l'une des principales dans le monde tout en s'ouvrant vers l'industrialisation et la production de biens et services. La capitale de l'AOF fut Saint-Louis avant qu'elle ne fut transférée à Dakar et c'est cette dernière qui deviendra la capitale politique, administrative et économique du Sénégal indépendant le 20 août 1960¹.

EVOLUTION DES PARTIS POLITIQUES ET LEUR IMPLICATION DANS LA PROMOTION DEMOCRATIQUE

INTRODUCTION :

L'histoire politique du Sénégal atteste de l'existence d'une tradition électorale depuis la fin du XIXe siècle. La création des quatre communes de plein exercice qui s'est achevée en juin 1880² avec des élus locaux à leurs têtes³, précédée par l'envoi d'un représentant au Palais Bourbon en 1848⁴, justifiés par la politique de l'assimilation ont abouti à l'existence d'une relative démocratie dans la colonie du Sénégal. Il a fallu attendre la loi dite « Lamine Gueye » de 1946 pour que le suffrage, jadis reconnu aux seuls ressortissants des quatre communes, assimilés aux citoyens français, devienne universel et soit élargi aux « sujets » ou indigènes de la colonie vivant en dehors des zones de citoyenneté.

Les partis politiques sont généralement définis comme des groupes, des entreprises tournées vers un objectif majeur : la conquête et l'exercice du pouvoir par le biais d'une mobilisation de soutiens électoraux. Cet objectif se réalise par les missions d'éducation, d'encadrement des citoyens électeurs et des pouvoirs politiques. La naissance des partis politiques sénégalais et leur trajectoire (I) permettra de restituer le cadre d'origine et le contexte plus actuel dans lequel ils se déploient. La respiration démocratique étant liée, dans tous régimes politiques, à un travail de consolidation démocratique auquel les partis

¹ Le 20 août est la date d'accession du Sénégal à la souveraineté internationale après la parenthèse de la Fédération du Mali, mais c'est le 04 avril qui a été retenu pour célébrer la fête de l'indépendance dans le calendrier républicain.

² Ce sont d'abord les communes de Gorée et de Saint-Louis qui ont été consacrées « de plein exercice » par le décret du 10 août 1872, ensuite suivi par la Commune de Rufisque par décret du 12 juin 1880 et enfin Dakar par un décret du 17 juin de la même année.

³ Les actes de gestion de la municipalité sont confiés à un conseil élu dirigé par un maire choisi par ses pairs

⁴ En 1833 l'on reconnaît, par une loi du 24 avril, à « toute personne née libre ou ayant acquis légalement la liberté jouissait dans les colonies françaises : des droits civils ; des droits politiques sous les conditions prévues par les lois. ». En 1948 le suffrage universel « masculin » fut introduit en France par décret du 05 mars 1848, il fallu ensuite reconnaître qualité de citoyens à certaines populations des colonies avant le cadre géographique des quatre communes. Le suffrage universel permit l'envoi du premier député de la colonie du Sénégal à l'assemblée nationale.

politiques sont nécessairement associés, nous verrons dans quelle mesure les partis politiques y ont contribué au Sénégal (II).

I. NAISSANCE ET EVOLUTION DES PARTIS POLITIQUES SENEGALAIS⁵ :

L'histoire des partis politiques sénégalais commence au début du XXe siècle, mais 1946 en est, d'une certaine façon, la date fondatrice. Ainsi donc, à la suite de Maurice Duverger pour qui les partis politiques sont les enfants du suffrage universel, c'est ce tournant qui marque la vitalité des partis politiques au Sénégal.

A. L'ECLOSION DES PARTIS POLITIQUES AU SENEGAL :

Dans leur genèse ils sont, pour la plupart, des structures locales, des démembrements des partis métropolitains à l'instar de la SFIO, d'obédience socialiste, dont la section sénégalaise est dirigée par Lamine Guèye, ou de partis affiliés à des mouvements politiques africains interterritoriaux comme le RDA représenté par l'UDS à forte imprégnation communiste, d'abord, puis par le MPS à socialisme plus modéré à la faveur d'une fracture entre le RDA et les communistes africains. On note également la création de partis issus des flancs de formations plus anciennes. A cet égard, le BDS de Léopold Sédar Senghor est né d'une vision différente, décalée de celle de la SFIO sénégalaise où il fit, d'abord, ses armes.

Réceptionnant les sensibilités et les orientations, tantôt, des structures mères tantôt des réalités politiques et sociales des colonies, les partis vont évoluer au gré des conjonctures politiques de l'avant indépendance. La structuration bipartisane polarisée par le BDS et la SFIO de 1951 à 1955, pendant la communauté française, traduit bien la trajectoire politique de la colonie qui s'achemine vers l'indépendance. Le BDS plus proche des couches laborieuses et véritable parti de masse sort vainqueur contre la SFIO, plus élitiste et formé de notables, lors des élections législatives françaises et territoriales sénégalaises de 1952. Il remporte les deux sièges du Sénégal au Palais Bourbon, les 41 sièges sur 50 de l'assemblée territoriale du Sénégal et la présidence de l'assemblée fédérale de l'AOF. Fort de sa domination sur l'échiquier politique, le BDS se recompose en BPS suite à sa fusion avec d'autres formations politiques, puis initie un rapprochement avec sa rivale, qui s'est reconstituée en PSAS depuis 1957, qu'elle va pratiquement absorber en un parti unifié en avril 1958 : l'UPS. C'est ce parti dominant (absorbant ou fusionnant avec les principales partis existant à l'exception du PAI, du PRA-Sénégal et du dernier né de l'époque, le PSS) qui va présider les destinés du Sénégal indépendant.

B. DU PARTI ULTRA DOMINANT AU MULTIPARTISME :

A partir de 1960 l'UPS, ultra dominant, s'impose sans partage. La constitution de 1960 reconnaît pourtant le multipartisme, mais dans les faits, l'UPS est seul dans l'arène politique. L'assemblée nationale est sous son contrôle absolu. Mais le régime parlementaire des débuts de l'indépendance ne durera pas. La crise de 1962 entre Senghor, le Président de la République, et Mamadou Dia, Président du Conseil, plonge le Sénégal dans un recul démocratique profond. Après l'adoption d'une nouvelle constitution⁶, l'UPS demeure dans son élan d'absorption des autres partis ou de leur interdiction par des mesures politico administratives. Plusieurs formations politiques choisirent la clandestinité pour exister, de fait, dans l'illégalité. Ainsi le climat social et politique de l'époque s'aviva. Les grèves incessantes sous la houlette des syndicats ayant

⁵ Nous renvoyons, pour approfondir ce point précis, à l'ouvrage de Jacques Mariel NZOUANKEU « *Les Partis Politiques Sénégalais* », Dakar, Editions CLAIRAFRIQUE, 1984

⁶ Constitution du 06 mars 1963, adopté par référendum du 06 mars 1963. Sur les 1.232.479 sénégalais inscrits sur les listes électorales, 1.155.077 se prononcent en faveur de la nouvelle constitution et pour le changement du régime politique.

cristallisé la frustration sociale et les contestations politiques qui se font plus radicales finirent par contraindre le régime à ouvrir des soupapes pour éviter cette explosion sociale et politique qui la menaçait⁷.

En effet le Président Senghor procéda à une timide ouverture démocratique en faveur d'une opposition politique libre et réelle. La loi des « courants »⁸ vient modifier l'article 3 de la constitution du 06 mars 1963 pour permettre l'existence légale de deux courants idéologiques exprimés par deux partis politiques, d'abord, en plus de l'ex UPS qui est devenu PS⁹. Ces deux partis seront le PDS reconnu en 1974 qui devait incarner l'idéologie libérale et le PAI reconnu en 1976 exprimant la sensibilité marxiste. Le courant socialiste est représenté par le PS. A ces trois courants on y adjoint un quatrième, le conservatisme, incarné par le MRS¹⁰. Les élections qui s'en suivirent furent disputées entre ces quatre formations. On assista à l'entrée de l'opposition à l'assemblée nationale et à des présidentiels animés remportés par le président sortant et candidat du PS. Ce dernier termina son mandat et remis le pouvoir à son dauphin et successeur désigné à la faveur de l'article 35, modifié, de la Constitution.

Le nouveau Président, Abdou Diouf, leva les dernières restrictions politiques et opéra le dernier virage pour une démocratie plurielle: le multipartisme intégral. Il se fit par la loi n° 81-16 du 06 mai 1981 portant révision constitutionnelle et par la loi 81-17 du 06 mai 1981 relatives aux partis politiques. La révision de l'article 3 de la constitution permit ainsi un régime de multipartisme total¹¹. A partir de cette ouverture une prolifération des partis politiques va déterminer l'échiquier politique sénégalais. Le paroxysme a été atteint depuis les années 2000¹² quand le Sénégal a connu sa première alternance politique aux présidentielles de cette même année. Cette profusion de partis politiques, même si elle traduit une certaine vitalité démocratique, paraît tout de même inadaptée et incongrue vu la faible population électorale (moins de 5 millions d'électeurs en 2009). Une observation de ce phénomène révèle que la majorité des partis créés après le multipartisme total sont issus des partis aînés. Ces nouveaux partis expriment plutôt des frustrations personnelles acquises au sein des partis « mères » plutôt qu'une orientation idéologique différente. Ce qui n'est pas toujours une conséquence positive sur la fonction et le rôle des partis politiques dans un contexte de dispersion.

II. LES PARTIS POLITIQUES DANS LA PROMOTION ET LA CONSOLIDATION DEMOCRATIQUE AU SENEGAL:

On attribue en général trois rôles majeurs aux partis politiques dans un régime démocratique. Il leur revient d'éduquer les citoyens sur les fondamentaux politico-démocratiques par la sensibilisation et l'information, de leur apporter un encadrement politique pertinent par la mise en œuvre de programmes politiques, de projets de société pour permettre un choix éclairé en veillant à l'encadrement des élus pour un minimum de cohérence dans l'action politique. Ces tâches viennent en appoint dans un système démocratique tout en consolidant les acquis.

⁷ Voir DIOP B. B « Les syndicats, l'Etat et les partis politiques », in *Sénégal : Trajectoire d'un Etat*, Dakar, CODESRIA, 1992, p. 479-500

⁸ Loi n° 76-01 du 16 mars 1976 et loi n°76-26 du 06 avril 1976.

⁹ A la suite du congrès extraordinaire du 27 décembre 1978 l'UPS est rebaptisé PS (Parti Socialiste).

¹⁰ Loi n°78-60 du 28 décembre 1978.

¹¹ L'article 3, nouveau, de la constitution disposait : « Les partis politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils sont tenus de respecter la constitution ainsi que les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. Il leur est interdit de s'identifier à une race, à une ethnie, à un sexe, à une religion, à une secte, à une langue ou à une région ».

¹² Le nombre des partis politiques légalement formés et reconnus au Sénégal est passé de 14 en 1982 après la consécration du multipartisme à 166 en 2011 ! Le foisonnement de partis politiques s'est « aggravé » depuis l'alternance.

Au Sénégal, la satisfaction de ces objectifs originels des partis politiques est quelque peu mitigée. Nous allons l'aborder à travers deux déterminants. La pertinence de l'éducation dans ses deux volets, sensibilisation et information, et de l'encadrement politique (A) puis les obstacles qui, au Sénégal, s'érigent devant les partis politiques qui doivent les affronter (B).

A. LA PERTINENCE DE LA MISSION D'EDUCATION DES PARTIS POLITIQUES :

La réflexion sur le rôle des partis politiques, dans les analyses normatives ou empiriques, convergent vers le constat qu'ils demeurent des instruments incontournables pour le renforcement des droits et libertés fondamentaux. La démocratie est toute tournée vers la protection des droits et libertés reconnus aux citoyens en les conciliant aux impératifs de sécurité et d'intégrité de l'Etat.

Dès lors, les partis politiques ne sont plus seulement des machines plus ou moins huilées qui ne se mettent en œuvre que pour capter des suffrages. Ils doivent se soumettre, ne serais-ce que par souci d'efficacité, à un travail d'éducation.

Depuis leur apparition comme nous l'avons vu plus haut, les partis politiques sénégalais se sont attelés, peu ou prou, à la réalisation de ces missions. On ne pourrait occulter le caractère prépondérant de moyens humains, financiers ou logistiques pour y arriver. Mais la volonté politique reste le principal moteur. Lors du duel SFIO-BDS, les militants du second ont investi massivement les campagnes et les cantons reculés du pays pour rallier les ruraux à leur cause. Ce travail de proximité appuyé par un effort de sensibilisation sur l'importance des élections et le rôle majeur dévolu aux électeurs lors de scrutins dans la possibilité d'imposer des orientations, aux dirigeants notamment, au moment du vote a été déterminant dans le scrutin. La SFIO ayant préféré se cantonner dans les centres urbains en battant une campagne plus propagandiste que sensibilisatrice sera littéralement étrillée. Le constat est sans appel. La méthode de proximité sera opérante dans toute l'histoire politique du Sénégal.

D'autres approches seront également employées. La création d'organes de presses va permettre de renforcer les outils d'éducation dans un premier temps. Mais ils se montrent très rapidement comme des outils de propagande, de calomnie, d'intoxication et parfois même de liquidation qui sera employé sans pudeur par ceux qui en disposaient. La constance, des partis s'étant succédé au pouvoir (PS et PDS), dans cette logique est justifiée par la libre disposition qu'ils ont sur les médias d'Etat (presse écrite et audiovisuelle) et va fausser le jeu politico-démocratique pendant plusieurs décennies. Les partis d'opposition vont eux aussi créer des instruments en ce sens, plus motivés par la propagande que l'encadrement politique également¹³. Il faudra attendre la décennie 1990 pour assister à l'émergence de médias pluriels et relativement neutres¹⁴. Ce qui est une véritable avancée.

L'éducation, bien qu'elle reste déterminante, est dévoyée. Ce qui rend très difficile l'évaluation de sa pertinence vu l'orientation prise par les partis qui se cloisonnent dans la propagande. Des outils conceptuels et pratiques tel que les fondations, les clubs de réflexions (« think tanks ») ne sont pas très usités par les partis politiques sénégalais¹⁵. A certains égards, on pourrait même penser qu'ils se refusent à œuvrer pour l'éducation des citoyens surtout en période hors-élection. Et quand les échéances surviennent, l'achat de

¹³ Voir PAYE M. « La presse et le pouvoir », in *Sénégal : Trajectoires d'un Etat*, Dakar, CODESRIA, 1992, p.331-378

¹⁴ Le paysage de la presse écrite était déjà hétérogène avant 1990. Ce sont les médias radiophoniques qui vont connaître un fulgurant développement vers 1996 avec la première radio privée au Sénégal.

¹⁵ On peut tout de même citer la création, en 1969, du Club Nation est développement qui est proche du parti socialiste bien qu'ouvert à tous. Il y'a eu également, toujours par rapport au socialistes, le Centre d'Etudes et de Recherches Socialistes en 1970. Le parti socialiste, au pouvoir à l'époque, à fait un effort en ce sens quoiqu'on en dise (le parti au pouvoir dispose de plus de moyens humains ou financier pour créer et entretenir ce genre d'activités).

vote et de conscience semble être la seule offre de « travail d'éducation » qui est proposé aux citoyens.

B. LES OBSTACLES REELES A L'EDUCATION POLITIQUE :

Nous avons évoqué plus haut les limites tenant aux ressources financières. Les cotisations des militants représentent une masse marginale vues les coûts d'une activité politique de plus en plus avide en dépense et en marketing politique. Au Sénégal, le financement des partis politiques est une nébuleuse complexe qui se cristallise sur des aspects dépassés¹⁶. On peut aussi évoquer l'autre versant de l'accaparement des médias d'Etat, pervertis en un outil de propagande politique. L'absence d'un égal accès aux services publics de la presse lèse les partis en dehors de la sphère dirigeante. Il a aussi un effet pervers dans le fait que la surabondance des activités du parti au pouvoir occulte l'importance des débats et des problématiques centraux qui doivent orienter les débats politiques et les projets de société. Ce débat perd en hauteur si le travail d'éducation qui doit être effectué en amont est absent.

La défaillance constatée dans le travail d'éducation politique est aussi imputable au défaut d'éducation et de formation des « élites politiques ». Il ne s'agit pas de faire dans la discrimination, mais il est unanimement admis que pour envisager les problématiques majeures de nos sociétés, il est nécessaire de disposer d'un minimum d'instruction et d'éducation. La faute incombe aux partis politiques qui ne disposent d'aucun outil dans ce sens. Le clientélisme politique et les solidarités autour d'intérêts primaires sont préférés à un encadrement efficace des militants, d'abord, et des dirigeants ensuite¹⁷. Il faudrait que les élus de tous bords et ceux qui aspirent à un mandat électif soient imprégnés d'un minimum de valeurs démocratiques et de références politiques nobles. Or le seul déterminant électif est placé autour de la capacité mobilisatrice des postulants au détriment de leur imprégnation des choses publiques et de leur compétence, le cas échéant¹⁸.

Le désintérêt grandissant des citoyens et électeurs pour les débats politiques témoignent d'un certain échec des partis politiques. Le jugement est unanime : il faut repenser le rôle des partis politiques pour, ensuite, le refonder dans l'espace public en remaniant l'éducation et l'action politique en profondeur.

PRINCIPALES ABREVIATIONS :

AOF : Afrique Occidentale Française
BDS : Bloc Démocratique Sénégalais
BPS : Bloc Populaire Sénégalais
MPS : Mouvement Populaire Sénégalais
MRS: Mouvement Républicain Sénégalais
PAI: Parti Africain de l'Indépendance
PDS: Parti Démocratique Sénégalais
PRA: Parti du Regroupement Africain
PS: Parti Socialiste
PSAS: Parti Sénégalais d'Action Sociale
PSS: Parti de Solidarité Sénégalais
RDA: Rassemblement Démocratique Africain
SFIO: Section Française de l'Internationale Ouvrière (Fédération Sénégalaise)
UDS: Union Démocratique Sénégalaise
UPS: Union Progressiste Sénégalaise

¹⁶ Voir l'interview du professeur El Hadj Mbodj par le quotidien *Le Populaire*, n°3220 du mardi 17 août 2010, pp. 1, 4-5

¹⁷ Voir DIOUF M. « Le clientélisme, la "technocratie" et après ? », in *Sénégal : Trajectoires d'un Etat*, Dakar, CODESRIA, 1992, p. 233-278

¹⁸ Voir COULIBALY A. L. « *Le Sénégal à l'épreuve de la démocratie. Cinquante ans de lutte au sein de l'élite socialiste* », Paris, L'Harmattan, 1999.

Rapport sur l'histoire politique du Togo et de l'évolution des partis politiques et de leur rôle dans la démocratie.

Par Fabio Gbadson

• VERS L'INDEPENDANCE (-1960)

Le Togo fut un des premiers pays, à se doter d'institutions politiques et électorales. Les partis politiques togolais travaillèrent activement à l'évolution du statut du pays mais se divisèrent en deux camps, opposés dans leurs objectifs :

- Le Comité de l'Unité Togolais (CUT), qui était partisan d'un État réunifié et autonome
- Le Parti Togolais du Progrès (PTP), qui devint le Mouvement Populaire Togolais (MPT), qui demandait l'abolition de la tutelle et réclamait une association plus étroite avec la France.

En 1956, le premier ministre qui est le chef du gouvernement est désormais élu par l'Assemblée Nationale, et la république autonome dispose de pouvoirs de plus en plus larges.

La même année, à l'issue d'un référendum, le Togo britannique fut incorporé au Ghana au moment de son indépendance en 1957. Les Éwés refusèrent ce choix qui consacrait la partition de leur peuple, dont le territoire s'étendait avant la colonisation européenne de Notsé aux rives de la Volta. Cet éclatement nourrit par la suite des tensions périodiques entre le Ghana et le Togo.

Le CUT remporte une écrasante victoire le 27 avril 1958 et Sylvanus Olympio son chef, est ainsi élu Premier Ministre de la République.

En 1958 un nouveau référendum organisé sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU), permit au Togo français d'accéder à l'autonomie, en tant que république, au sein de la Communauté française.

• LA PERIODE DEMOCRATIQUE (1960-1967)

La vie politique du Togo indépendant a connu deux périodes fortement contrastées et d'inégale durée, la première marquée par les tentatives infructueuses du pouvoir civil pour asseoir la jeune démocratie, la seconde étant celle du pouvoir militaire incarné par Étienne Gnassingbé Eyadéma, puis par son fils et successeur.

La période qui va de 1960 à 1967 consacre l'impuissance du gouvernement à établir une vie politique régulière dans le cadre du multipartisme et son incapacité à fédérer au nouvel État les autorités issues des anciens pouvoirs locaux. Dans un contexte d'austérité économique et de rigidité politique, une première crise éclate entre des militaires non intégrés à l'armée régulière et le président Olympio qui refusait d'incorporer aux forces de sécurité togolaises les nombreux vétérans issus de l'armée française, suspects d'hostilité au régime et souvent issus du Nord. Le 13 janvier 1963, un groupe de ces soldats, menés par le sergent Étienne Gnassingbé Eyadema fait un coup d'état qui amena M. Nicolas Grunitzky au pouvoir suite à des élections.

Grunitzky dirigea le pays d'une manière un peu plus libérale, en acceptant l'existence d'une opposition.

Cependant, les difficultés persistent et le 13 janvier 1967, les militaires prennent à nouveau le pouvoir. La Constitution est suspendue et l'Assemblée nationale dissoute. Kléber Dadjo occupe provisoirement le poste de Premier ministre. Le lieutenant-colonel Étienne Gnassingbé Eyadema.

• LE PARTIE UNIQUE (1967-1990)

Devenu Président de la République, Gnassingbé Eyadema commence par supprimer le multipartisme et fait ainsi de son parti, le *Rassemblement du peuple togolais* (RPT), le seul autorisé et y fait adhérer les chefs coutumiers. Par référendum en 1972, il fait ratifier ce régime politique, qui dura pendant vingt et un ans.

A partir de ce moment, le général Eyadéma inaugura une longue période de calme et de développement qui donna à l'étranger une impression de stabilité.

Le 30 décembre 1979, à la suite d'un référendum, le pays adopte une nouvelle Constitution dont les fondements sont la présence d'un chef de l'État et des armées, un parti unique (le RPT) et une assemblée de 67 personnes élus au suffrage universel et qui figurent sur une liste unique, non modifiable.

Après une période relativement calme, le climat politique et social du pays va commencer à se détériorer. Ainsi, en 1986 un commando infiltré depuis le Ghana organisa un attentat manqué contre Eyadéma. Cette tentative de coup d'État déclencha de violentes manifestations à Lomé et entraîna une intervention de la France craignant une nouvelle déstabilisation du régime.

Les Togolais et en tout particulier les jeunes intellectuels, supportent de moins en moins la loi du silence et la censure qui leurs sont imposés. C'est ainsi que de violentes émeutes éclatent à Lomé, en octobre 1990 gagnant peu à peu les régions. Les manifestations, au départ pacifiques, deviennent rapidement de violentes et sanglantes insurrections. Le président cède et accorde le multipartisme.

• LE RETOUR DU MULTIPARTISME

(1990- 2005)

Cette concession est malgré tout, jugé insuffisante. Les chefs de l'opposition demandent la tenue d'une conférence internationale qui leur est d'abord refusée, puis accordée sous la pression de la grève générale de juin 1991. La conférence nationale souveraine (800 délégués) siégea du 8 juillet au 28 août 1991 dans un climat ambiant très tendu.

Il en résulta l'élection de Joseph Koffigoh, un nouveau premier ministre appelée chef du gouvernement de transition et qui fut assisté par le *Haut Conseil de la République* (HCR) qui tacha d'élaborer une nouvelle Constitution, ainsi que de veiller à la tenue des états généraux de la Santé, des Affaires sociales, de l'Éducation, etc. Et de préparer pour 1992 de nouvelles élections.

L'armée se retrouve divisée, les tentatives de rendre le pouvoir au général Eyadéma, toujours Président en titre, mais sans aucune autorité, n'aboutirent pas et déclenchèrent de graves épisodes sanglants dans l'ensemble du pays. Les maisons brûlent, les anciennes rancunes entre ethnies refont surface, les victimes sont nombreuses de chaque côté.

Les 27 et 28 novembre 1992, l'armée, s'empare de la radio et de la télévision, et se rend devant la primature (la résidence du premier ministre). Elle exige la dissolution du HCR et la participation du RPT au gouvernement.

Après quelques jours, l'armée attaque la primature. Le premier ministre Joseph Koffigoh, alors présent, est emmené de force au palais présidentiel où il conclut avec le président Eyadéma, un accord où il est sommé de former un gouvernement d'union nationale avec des ministres du parti du président, le RPT. Au même moment, les responsables du HCR s'enfuient à l'étranger ou restent chez eux, sans bouger. Le RPT retrouve sa place et le général Eyadéma ses pouvoirs.

Puis le 27 septembre 1992, le pays adopte une nouvelle Constitution, qui conforte les pouvoirs retrouvés du Président. L'opposition organise des grèves ainsi que de nombreuses manifestations qui furent réprimées dans le sang en janvier 1993. On dénombre au moins 16 morts, l'opposition parle de 50 morts. La Communauté Européenne suspend immédiatement sa coopération avec le Togo.

Ces violences entraînèrent un exode massif vers le Ghana (où auraient trouvé refuge 100 000 personnes) et le Bénin (130 000 personnes).

En août 1993, Eyadéma est réélu avec 94,6% des voix en raison du boycottage du scrutin par l'opposition. Cependant, celle-ci remporta les élections législatives de février 1994 et forma la majorité à l'Assemblée nationale. Les deux partis d'opposition (le CAR et l'UTD) nommèrent un Premier ministre, mais Eyadéma refusa et confia le poste à Edem Kodjo, leader de l'UTD.

Lors des nouvelles élections présidentielles du 21 juin 1998, le général Eyadéma est réélu avec 52,13 % des suffrages exprimés, mais le résultat a été contesté par l'opposition (qui est désormais représenté par Gilchrist Olympio, fils de l'ancien président assassiné) et mis en doute par les observateurs de l'Union européenne.

En mai 1999, Amnesty International affirme, dans un rapport intitulé "*Le règne de la terreur*", que des centaines de personnes ont été exécutées extrajudiciairement et que leurs corps ont été jetés à la mer, après la proclamation des résultats de l'élection de 1998. Lomé rejette les accusations.

Les différents partis politiques soutenant Gnassingbé Eyadéma et ceux de l'opposition ont signé un accord le 29 juillet 1999, afin d'enrayer la crise politique qui perdure depuis les années 1990. En effet, les partis d'opposition avaient boycotté les législatives de mars 1999 en raison de la réélection contestée du président en juin 1998.

Le président s'était engagé à dissoudre l'Assemblée nationale et à organiser des élections législatives en mars 2000 pour que d'autres formations politiques puissent entrer au Parlement. Il s'était aussi engagé à respecter la Constitution et à ne pas se présenter pour un troisième mandat. Cependant le processus de

réconciliation sera marqué par de nombreuses pannes.

Le général Eyadéma et son parti modifient, par la suite le code électoral et la Constitution que le peuple togolais avait massivement adoptée en 1992, pour lui permettre de faire un troisième mandat, lors des élections de 2003.

Le président Gnassingbé Eyadéma fut donc réélu en juin 2003 pour un nouveau mandat de cinq ans. La Commission électorale a annoncé que Eyadéma, détenteur du record de longévité politique à la tête d'un État africain à l'époque, avait réuni 57,2% des suffrages lors du scrutin.

Le 5 février 2005, le Président Etienne Eyadéma Gnassingbé, décède d'une crise cardiaque à 69 ans, après avoir présidé durant 38 ans le pays. Sa mort surprend autant la population du pays, que le gouvernement qui décide de confier le pouvoir à son fils Faure Gnassingbé par l'intermédiaire de l'assemblée nationale qui réécrit la constitution pour l'occasion.

• 2005, LE TOURNANT ? (2005-2011)

Suite à de violentes manifestations dans les rues de la capitale, et sous la pression internationale qui dénonce un coup d'état, Faure Gnassingbé démissionne le 26 février 2005 de la présidence et annonce sa candidature pour la nouvelle présidentielle.

Faure Gnassingbé gagne l'élection avec plus de 60% des voix, cependant l'opposition dénonce des fraudes massives. C'est en réponse à cela que les violences vont continuer dans les rues de Lomé, entraînant la mort de nombreuses personnes et plongeant le pays dans une crise politique majeure.

Faure Gnassingbé tente de calmer le pays en formant un gouvernement d'union nationale, avec le choix du premier ministre Edem Kodjo, le 9 juin 2005.

Amnesty international publie en juillet 2005, un rapport dénonçant selon ses propres termes « *Un scrutin entaché d'irrégularités et de graves violences* » tout en montrant que « *les forces de sécurité togolaises aidées par des milices proches du parti au pouvoir (le Rassemblement du peuple togolais (RPT) s'en sont violemment prises à des opposants présumés ou à de simples citoyens en ayant recours à un usage systématique de la violence.* ». Le rapport reproche aussi à la France son rôle ambigu dans la situation.

Les violences suites aux événements politiques de 2005 auraient entraîné entre 400 et 500 morts. Certains parlent même de plus de 800 morts.

Des élections législatives se sont déroulées le 14 octobre 2007 au Togo. Près de 3 millions d'électeurs étaient appelés à élire 81 députés.

Le 17 octobre, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a publié des résultats provisoires donnant la majorité absolue au Rassemblement du peuple togolais (RPT) avec 50 sièges, 27 à l'Union des forces de changement (UFC) et 4 au Comité d'action pour le renouveau (CAR). La Ceni a décidé le 21 octobre de ne pas publier les résultats complets des élections législatives en raison de plusieurs irrégularités constatées pendant les opérations de dépouillement à Lomé : la moitié des urnes ont été acheminées à la Ceni sans les scellés officiels réglementaires et des résultats ont été enregistrés dans des bureaux de votes ne figurant pas sur les listes officielles.

L'élection présidentielle de février 2010 permet à Faure Gnassingbé de se faire réélire avec 61 % des voix face à Jean-Pierre Fabre, de l'UFC, candidat de la coalition d'opposition Front républicain pour l'alternance et le changement (FRAC). Des heurts ont lieu en protestation à cette élection entre militants de la coalition et forces de l'ordre. Les élections ont été dénoncées par l'Union européenne, finançant les élections, qui au travers de ses observateurs ont constaté des irrégularités au niveau de la campagne électorale. Gilchrist Olympio (74 ans), chef de l'Union des forces de changement, principal parti d'opposition, annonce avoir signé « *un accord politique pour une participation à un gouvernement de redressement national, dans un esprit de partage du pouvoir avec le Rassemblement du peuple togolais* ». Se désolidarisant ainsi de ses alliés de l'opposition. Une grande partie des membres de l'UFC avec Jean Pierre Fabre à leur tête fondèrent l'ANC (l'Alliance Nationale pour le Changement), actuel principal parti d'opposition qui continue de manifester chaque samedi contre les résultats de 2010.

BIBLIOGRAPHIE

Robert Cornevin, *Histoire du Togo*, Paris, 1969 (3^e éd.), 554 p.

Brève introduction à l'histoire du Togo (texte de de Michel Aдови Goeh-Akue, du département d'histoire de l'université de Lomé-Lomé, Togo)

Chronologie commentée du Togo

Wikipedia.org